

Cour-sur-Loire

BULLETIN MUNICIPAL

2023



www.mairie-cour@wanadoo.fr

Annie GONCALVES, Maire de Cour-sur-Loire
ainsi que le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier aux vœux
Le Samedi 13 janvier 2024
À 17 heures — Salle des Associations

Bonne année 2024

AGENDA

Le 1er lundi du mois : Après-midi détente de 14h à 16h30 - Mairie
13 Janvier : Vœux à la population à 17h - Salle des Associations
Vendredi 26 janvier : Soirée Assemblée générale Relais du tourisme
(présentation des anciens commerces de notre commune)
Mercredi 14 février : Assemblée générale Ensemble & Solidaires
UNRPA
19 mars : Cérémonie (matin)
Mars : Goûter des aînés
8 Mai : Cérémonie - 10h15 - Église
Dimanche 9 juin : Concert Brass Band (16h)
Dimanche 9 juin : Elections européennes
Samedi 22 juin : Grande tablée - Soirée
Samedi 6 juillet soirée : cinéma plein air - Soirée
Dimanche 14 juillet : Garden party - À partir de 11h
Dimanche 18 août : Sainte-Radegonde
Samedi 12 octobre : Repas Ensemble & Solidaires UNRPA - Midi
Lundi 11 novembre : Cérémonie - 10h15 - Église



C hères Courtoises et chers Courtois,

Nous avons la chance à Cour-sur-Loire, de vivre dans un village où bienveillance et respect restent les maîtres mots qui animent nos relations. Traduire en actions cette manière de vivre ensemble est notre volonté. C'est dans cet esprit que deux initiatives ont pris forme.

Tout d'abord, les après-midis détente encadrés par Serge Le Goff se déroulent tous les premiers lundis du mois depuis fin 2022. Ils sont ouverts à tous les âges et permettent de renforcer le lien social entre les habitants mais aussi de lutter contre la solitude et l'isolement. Un groupe d'une dizaine de personnes est assidu et participe dans la bonne humeur à des jeux de société ou à des jeux de cartes.

D'autre part, le début de l'été a été placé sous le signe de l'échange avec l'organisation d'une grande tablée en juin sur le quai de la Loire. Ce moment de partage très apprécié a réuni une cinquantaine de Courtoises et Courtois.

Cette année, la commune a opté pour une version modernisée du bulletin et a confié la mise en page du bulletin municipal à un administré, Yves HACOT, que je remercie vivement. J'espère que cette nouvelle proposition visuelle vous plaira. J'en profite pour remercier les entreprises qui acceptent de publier un encart publicitaire, ce qui permet de financer l'impression des bulletins.

Nous sommes ravis de vous annoncer que les projets annoncés pour cette année ont été réalisés : le diagnostic de l'église réalisé par un cabinet d'architectes mais aussi la réalisation d'un ossuaire et d'un colombarium au cimetière. Evidemment, ces travaux ont abouti grâce aux subventions Etat et Conseil Départemental qui couvrent 80% des dépenses.

2024 sera l'année du recensement de la population dans notre commune. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Gérard Zavoli, notre agent recenseur qui se présentera à vous entre le 18 janvier et le 17 février prochain.

Ce sera également l'année des élections européennes qui sont fixées au dimanche 9 juin.

Je vous laisse parcourir ce bulletin qui dresse le bilan de l'année écoulée.

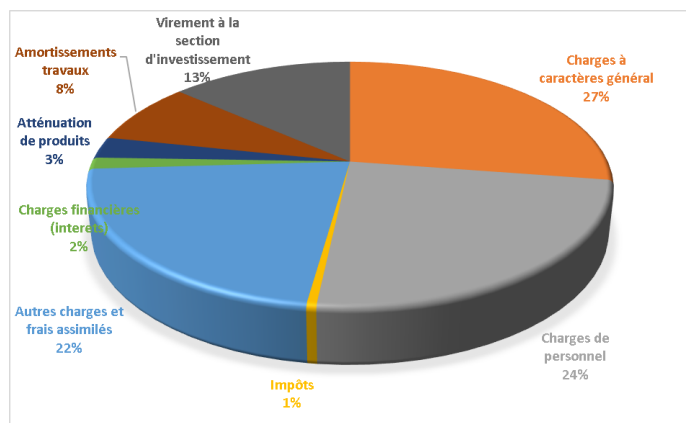
Dans l'attente de vous retrouver nombreux aux vœux de la municipalité du samedi 13 janvier, les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles de belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2024.

Votre Maire, Annie Goncalves

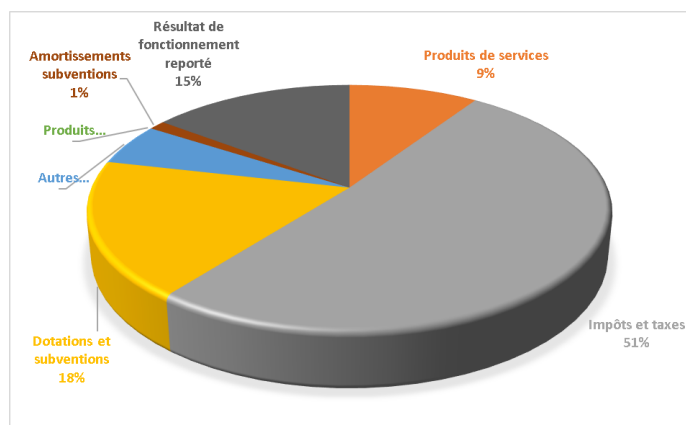
BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT : 212 865€

DÉPENSES

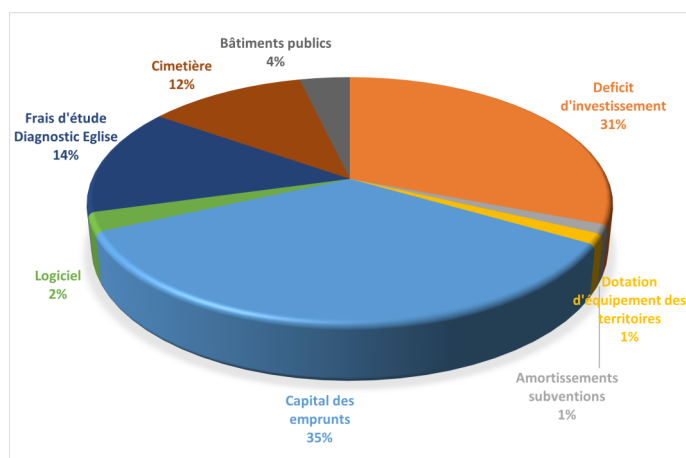


RECETTES

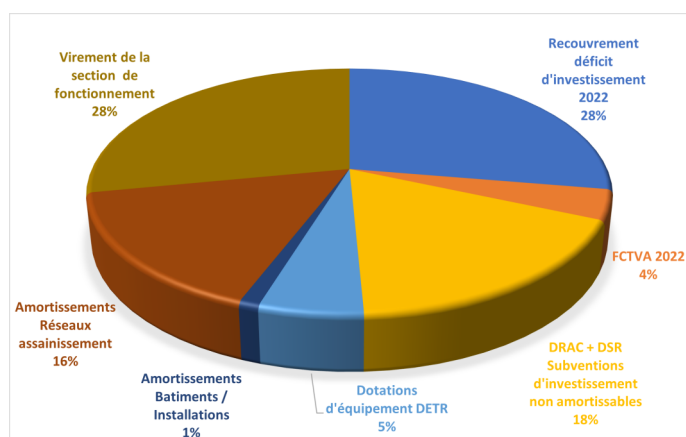


INVESTISSEMENT : 101 804€

DÉPENSES



RECETTES



NAISSANCES - MARIAGES - DÉCÈS

Naissances

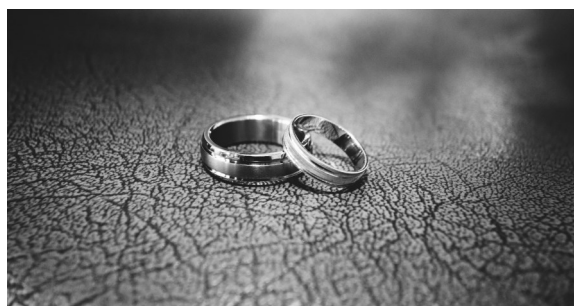


Justin MAITUI le 25 mai

Raphaël PIEDNOIR OUZILLEAU le 10 août

Calliroé REMAUD le 12 octobre

Mariages



Marie de Gourcuff et Marc CHOCHON le 10 juin

Sixtine de Laubier et Jean KAYSER le 28 juillet

Décès



Dominique CORDIER le 8 mai

Anthony ROLANDO le 24 mai

Daniel DESIRE le 7 juillet

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE EST OUVERTE :

- Le Mardi de 10h à 12h
- Le Jeudi de 10h à 12h
- Téléphone : 02.54.46.83.60
- Mail : mairie-cour@wanadoo.fr
- Site internet : coursurloire.fr

La mairie sera **fermée** du **26 décembre au 3 janvier** inclus.

Réouverture jeudi 4 janvier 2024

APPELS D'URGENCE :

- SOS Médecin 3624
- Action Anti-nuisibles (dératisation, guêpes...)
06 15 84 42 40 - 09 74 56 61
- Centre Antipoison : 02 41 48 21 21
- Frelons Asiatiques : 02 54 81 45 84
- Urgences dentaires 41 : 118 418
- Police : 17
- Pharmacie de garde : 3237
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Sourds malentendants : 114

INFIRMIÈRES :

- **Mme Mylène BEAUNÉ et Mme MARCHAL ARNOUX Maryline**
53 Avenue Guillaume Charron à Ménars : 02.54.74.21.66
- **Mme TREMBLIN Céline** - 35 Rue Lucien Mignat à Suèvres : 07.87.23.99.45

SITES INTERNET :

- ♦ **www.ants.gouv.fr**
Immatriculation, cartes d'identité, passeports, permis de conduire, accueil des étrangers
- ♦ **www.ameli.fr**
Attestation de droits, envoi de feuille de soins, changement d'adresse, perte et vol de carte vitale, carte européenne d'assurance maladie
- ♦ **www.demarches.interieur.gouv.fr**
Acquisition et détention d'armes, élections, volontariat, dépôt de plainte, déclaration d'une manifestation, professionnels de l'automobile, associations, réglementation routière, addiction, chiens dangereux
- ♦ **www.legifrance.gouv.fr**
Lois et règlements, jurisprudence, accords collectifs
- ♦ **www.service-public.fr**
Tous les services publics

**Votre agent recenseur, Monsieur Gérard ZAVOLI,
du 18 janvier au 17 février 2024**



Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

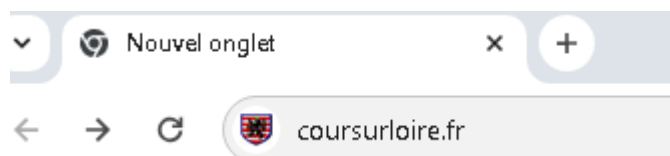
Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

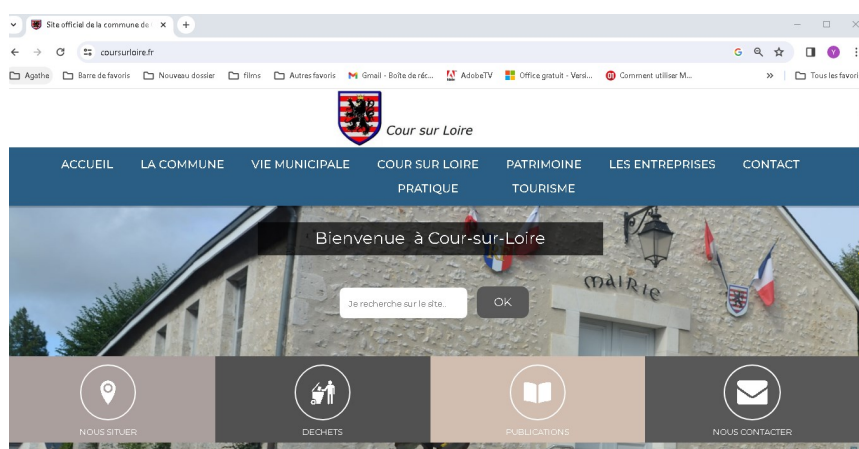
 Le recensement de la population est gratuit !

S'ABONNER À LA LETTRE D'INFORMATION DE COUR SUR LOIRE

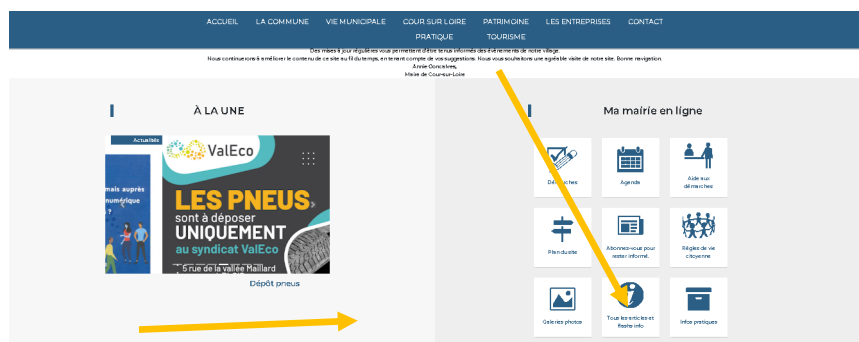
Si vous voulez être informé directement dans votre boîte mail des événements et actualités de votre commune, vous pouvez vous abonner. Pour cela, vous ouvrez votre navigateur internet : Google Chrome par exemple : voir ci-dessous. Et vous tapez l'adresse du site : **coursurloire.fr**.



Puis vous validez en appuyant sur entrée. Et vous arrivez sur la page d'accueil du site.



Vous faites défiler vers le bas avec la molette de la souris ou en utilisant la barre de défilement, pour arriver sur la section suivante: Vous cliquez sur « Abonnez-vous pour rester informé »



Renseignez votre adresse mail ici et cliquez sur « Je m'abonne »

Surtout, il faut confirmer votre abonnement dans le mail que vous avez reçu.

E-mail *

Je m'abonne !

N'oubliez pas de confirmer votre abonnement en cliquant sur le lien reçu par mail.

Ça y est, vous êtes abonné(e) à la lettre d'information et vous recevrez automatiquement dans votre boîte mail toutes les nouveaux événements et actualités de votre commune.

CONSEILS MUNICIPAUX 2023

Les résumés des comptes-rendus sont affichés dans les panneaux d'affichage après les conseils municipaux, ils sont également disponibles sur le site internet de la Mairie.

Les procès-verbaux sont disponibles en Mairie.

SALLE DES ASSOCIATIONS



Suite à des dérives constatées lors de plusieurs locations, il a été décidé de **suspendre la location** de la salle des Associations en **soirée** pour une période d'un an sauf pour les réunions, évènements communaux ou rendez-vous des Associations. En tant que particulier, vous avez toujours la possibilité de réserver pour les repas du midi ou pour la journée.

	Du 1er mai au 15 octobre		Du 16 octobre au 30 avril	
Prestations	Tarifs Cour/Loire	Tarifs hors commune	Tarifs Cour/Loire	Tarifs hors commune
Location journée	200 €	250 €	250 €	300 €
Évènement ponctuel	80 €		80 €	

NUISANCES SONORES

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, quelle que soit l'heure, de jour comme de nuit.

RAPPEL DES HORAIRES AUTORISÉS :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche : 10h à 12h





POINTS VERTS DU CRÉDIT AGRICOLE

La Boulangerie de Ménars a mis à la disposition de ses clients un point de retrait d'espèces. Pour cela il convient d'être muni d'une carte crédit Agricole.

Le retrait est gratuit et permet de prélever entre 20€ minimum et 100€ maximum après avoir tapé son code secret sur le terminal de paiement. Les contrôles de sécurité sont identiques à ceux d'un distributeur classique. L'opération est confidentielle car le commerçant n'a accès à aucune information sur le compte bancaire de son client.

AGENCE POSTALE DE SUÈVRES

Horaires d'ouverture

De 9h à 12h

Lundi, Mardi, Mercredi, vendredi, Samedi

Fermeture le jeudi

1 rue Desjoyeaux - 41500 Suèvres **02 54 20 95 86**



RELAIS POSTAL : CAFÉ DE LA POMPADOUR À MÉNARS

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi de 7h à 20h

Samedi de 7h30 à 13h30

Départ courrier : 9h30 sauf samedi 10h45

42 avenue Marquise de Pompadour
41500 Ménars - **02 54 46 88 73**



MA SÉCURITÉ - GENDARMERIE NATIONALE

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

La nouvelle application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose une solution personnalisée et la plus adaptée à votre problème.

Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous :

- Un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie. Le militaire répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.
- Une cartographie des points d'accueil vous est présentée. Celle-ci regroupe leurs coordonnées et horaires d'ouverture et vous offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuis l'application.
- Des fiches conseil de sécurité
- L'accès aux différentes plate-forme (PERCEVAL, THÉSÉE, PRE-PLAINTÉ ...).



Tchat avec un policier ou gendarme près de chez vous



Des **fiches conseils** de sécurité ou de prévention



Un accès au **service de pré-plainte en ligne**



Des **notifications** locales de sécurité

N'attendez plus ! Téléchargez



Ma sécurité

Application grand public



NOS DÉCHETS

LA CARRIÈRE À DÉCHETS VERTS

Réservée aux habitants de Cour-sur-Loire pour y déposer uniquement les déchets Verts.

Il est formellement interdit aux entreprises qui interviennent chez les particuliers et nos administrés d'y déposer le moindre chargement.

Pensez à composter vous-même vos petits déchets de végétaux. (Pelouse, épluchures de légumes, de fruits...)

Restons vigilants !

Merci de votre compréhension.



BRÛLAGE DES DÉCHETS

Il est interdit de brûler à l'air libre ou par incinérateur les déchets verts issus de l'entretien des jardins.

Brûler ses déchets peut être passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie la plus proche de Cour-sur Loire est située à Suèvres, Les Gribouzys.

Dans le cadre d'une convention passée entre ValEco et le SIEOM de Mer, les habitants sont autorisés à s'y rendre pour déposer leurs déchets. Pour en savoir plus sur les horaires et les déchets acceptés en déchèteries : www.sieom-mer.fr



Horaires d'ouverture : Lundi et Samedi de 9h00 à 12h00
sauf jours fériés

TRAVAUX RÉALISÉS

DIAGNOSTIC DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT FINANCÉ EN GRANDE PARTIE PAR LA DRAC ET UN FOND D'ÉTAT

L'église de notre village est un véritable joyau.

Classée Monument Historique au XIXème siècle, elle représente un patrimoine que la commune se doit d'entretenir.

Constatant depuis quelque temps des signes indéniables de fatigue, surtout au niveau du toit, la municipalité a mandaté un architecte, accrédité par la DRAC, qui a effectué un diagnostic complet.

Charpente, couverture, pierres de taille, maçonnerie, vitraux, tout a été étudié en profondeur et a donné lieu à un rapport très complet que les habitants de Cour peuvent venir consulter aux heures d'ouverture de la mairie.

Un beau défi nous attend car il va nous falloir trouver des financements. Toutes les bonnes volontés, toutes les bonnes idées sont bienvenues !

Les journaux racontent régulièrement de belles histoires de petites communes qui ont réussi à obtenir des fonds et à refaire leur église.

Nous vous proposons d'en écrire une à Cour en nous mobilisant tous ensemble autour de ce beau projet.



PLAFOND DE LA MAIRIE

Quelle mauvaise surprise fin août en entrant à la mairie ! Les fixations des dalles du plafond avaient cédé et déstabilisaient l'ensemble. Deux étais ont été installés provisoirement pour soutenir l'ouvrage.

Une entreprise spécialisée a changé l'ensemble des fixations ainsi que les dalles. Ces travaux non prévus sont intervenus courant septembre et ont duré une journée.



TRAVAUX CIMETIÈRE

Notre cimetière est désormais équipé d'un ossuaire communal et d'un caveau provisoire. Cela afin de répondre aux obligations règlementaires d'une commune rurale. Un colombarium a été installé à proximité du jardin du souvenir.



Ce monument doté 3 colonnes, pourra être agrandi en fonction des demandes de crémation.



Projets 2024 :

Il est prévu de créer un espace de plusieurs cavurnes. Il s'agit de petites sépultures mesurant 80 cm par 80 cm destinées à accueillir quatre urnes cinéraires.

Le règlement du cimetière sera modifié en conséquence.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour tout renseignement complémentaire.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU LAVOIR DES COTEAUX

Comme vous le savez, le lavoir des Coteaux nécessite des travaux de rénovation pour être ouvert au public. Une étude a été présentée en septembre dernier aux différents partenaires du département (ABF, Conseil départemental, Pays des châteaux, CAUE, Maisons Paysannes, Préfecture, fondation du patrimoine).

Ce projet sera poursuivi en 2024 avec l'aide de Rémi MORISSET, architecte urbaniste attaché à notre village, que nous remercions vivement pour toute l'étude réalisée bénévolement.



VOEUX À COUR-SUR-LOIRE



Samedi 14 janvier avait lieu la cérémonie des vœux dans la salle des associations. Pour Annie Goncalves, élue maire en 2020, c'était une première ! Aussi, la bienveillance et le soutien de la salle lui étaient totalement acquis. Après un rappel des différents événements qui ont rythmé l'année écoulée, soutenue en cela par ses deux adjoints, Jean-Michel Morisset et Jean-Yves Gonidec, elle s'est prêtée à l'exercice obligé d'annoncer les projets à venir. Le site internet de la commune a fait peau neuve : on pourra y trouver une lettre d'information à paraître régulièrement. Les rendez-vous festifs et culturels auront lieu comme à l'accoutumée : apéritif le 14 juillet sous les platanes, ciné en plein air un soir d'été sur les bords de Loire, pèlerinage de Sainte-Radegonde le troisième dimanche du mois d'août, après-midis détente et jeux... Il est annoncé que le village servira de décor pour quelques scènes du film en préparation « Courjumelle 2 » et que les îles sur le fleuve feront l'objet d'un nettoyage important par la DDT. À cette occasion, il est évoqué la possibilité du retour des fûtreaux et autres gabarres comme l'année dernière à l'occasion de la fête des mariniers à Saint-Dyé. Ce fut l'occasion pour Jacques Jouanneau, présent dans la salle, écrivain, barde et poète de Cour, de rappeler bien haut la fameuse devise : « *Mariniers de Loire va toujours beau, gueux sur terre, seigneurs sur l'eau* ».

Mais le gros projet de la mandature... qui se prolongera bien au-delà, sera l'entretien et la restauration de l'église Saint-Vincent Sainte-Radegonde, monument classé depuis 1846 dont les parties les plus anciennes remontent au 12^{ème} siècle. Un diagnostic des travaux nécessaires, avec plannings et recherches de subventions, a été agréé par les Monuments historiques. En attendant, et dans l'urgence, la municipalité procèdera cette année à la pose d'un paratonnerre. Les Courtois ont ainsi découvert que leur église n'était pas protégée !

**Article écrit par Bernard FAUQUEMBERGUE – NR 41-
Un hommage à Bernard qui nous a quittés le 27 août 2023**

FÉERIE AUTOUR D'UN PIANO

Samedi 4 Février 2023, en début de soirée, une vingtaine d'enfants des écoles de musique de Beauce Val de Loire et du Grand Chambord ainsi que leurs professeurs, étaient réunis à la salle des Associations de Cour-sur-Loire. Ils ont présenté leur travail de l'année, sous forme de petits concerts de piano. Les élèves passaient chacun à leur tour en interprétant de courts morceaux musicaux, sous les applaudissements des spectateurs ! Les thèmes choisis étaient : Les Contes de notre enfance, les films d'animation japonais, les légendes du monde entier et les dessins animés de W Disney.

La salle était pleine ! En effet, le public composé majoritairement des parents et des professeurs était venu nombreux . Cour/ Loire avait aussi une représentante en la personne de Mlle Marie Legrand !

A la fin du concert, une petite collation offerte par la municipalité a été servie aux enfants et à leurs parents !



APRÈS-MIDI DÉTENTE ET JEUX

C'est toujours dans la bonne humeur que le premier lundi de chaque mois, nous nous retrouvons à 14h, salle de la mairie, pour passer d'agréables moments autour des jeux de société.

L'une des tables est toujours occupée par les mordus de belote qui se disputent des parties acharnées !

Les autres varient les jeux .

Lors de l'une des séances, une représentante est venue nous faire une présentation de nouveaux jeux inédits . Certains d'entre nous en ont fait l'acquisition, cela nous permet d'avoir une bonne diversité de choix.

C'est aussi un bon moment d'échanges que nous achevons vers 16h30 autour d'un café accompagné de petits gâteaux !

Nous sommes en moyenne ,une douzaine mais n'hésitez pas à venir vous joindre à nous !

Comme dit l'un de nos plus fidèle participant : "On est mieux là que devant la télé !



LE PETIT BAL ÉPHÉMÈRE !



Le samedi 25 Mars après-midi, les Courtois et Courtoises de 65 ans et plus, étaient invités par la municipalité de Cour/Loire, à venir participer au goûter - spectacle qui leur était offert.

Une cinquantaine de personnes avaient répondu présent.

Le programme musical qui leur était proposé était interprété par Olivier Darimont, un artiste belge venant de Bruxelles et sa compagne Mathilde Michaud, résidente de Cour s/Loire.

Le spectacle présenté s'intitulait : « *Le petit bal éphémère* ».

Olivier, chanteur multi-instrumentiste, s'accompagnant à l'accordéon et à la trompette, a su captiver le public et l'emmener dans la magie de sa création.

Dans une deuxième partie, Mathilde sa compagne, est venue le rejoindre avec sa flûte traversière. Tous deux, dans une belle harmonie, nous ont offert alors, un florilège musical de belles chansons contemporaines qui ont ravi l'auditoire.

Pour achever ce joyeux après-midi, les participants se sont rassemblés autour des tables dressées à cet effet pour déguster les délicieux gâteaux provenant de la pâtisserie « à Fleur de Pain » de Ménars.

A l'issue des festivités, de nombreux participants, ont émis le souhait de voir renouveler de tels moments de musique et de convivialité !



RALLYE VOITURE 7 mai

Un ballet de voitures anciennes a traversé notre village ce 7 mai dans le cadre d'un Rallye organisé par une Association du Loir-et-Cher. C'était un événement inhabituel dans notre commune et les voitures venant de Blois avaient emprunté le chemin de halage pour rejoindre la commune de Suèvres et faire ensuite une halte à Ménars. Cet événement rassemble chaque année de très nombreux visiteurs à BLOIS. Bien que le temps soit mitigé et qu'il soit près de 13h, les amoureux de belles voitures, les habitants, les badauds patientaient sur les murets.



CONCERT DU TOURDION le dimanche 18 juin 2023



Cette année encore, le groupe instrumental « le Tourdion » a réveillé les pierres de notre église Saint-Vincent par des musiques et des danses de la Renaissance.

Le programme offrait des pièces instrumentales et vocales originaires de l'Europe du 16^{ème} siècle, interprétées sur des instruments qui ont piqué la curiosité des spectateurs comme le cromorne, le luth ou la vielle à roue.

Le couple de danseurs, qui avait rejoint les neuf musiciens a démontré que les pièces musicales comme la pavane, la gigue, le bransle ou l'allemande étaient à l'origine de la musique de danse de la Cour.

LA GRANDE TABLÉE

Pour fêter l'arrivée de l'été, nous proposons à tous les Courtois et Courtoises, de se retrouver le samedi 24 juin 2023 à partir de 18h30, quai de la Loire, sous les platanes, pour passer un bon moment convivial autour d'un repas partagé sur *"une grande tablée"* !



Le principe est simple : chaque famille apporte son panier garni de victuailles (salées ou sucrées) et boissons, qui seront rassemblées sur une table pour constituer un buffet offert à tous.

L'équipe municipale aura pris soin auparavant, d'installer sur la pelouse, des tables des chaises ou des bancs.



CHORALE AOLIKA



Samedi 24 juin, la chorale Aolika s'est produite en l'église de Cour-sur-Loire : dirigée par leur pétillante cheffe de chœur Ivana **Ivanovic** et accompagnée par Aleksandra, la chorale Aolika, précédée de chants liturgiques orthodoxes interprétés par Ivana elle-même, et sa mère.

Aleksandra, a interprété un répertoire de musiques de films dont certaines partitions ont été arrangées par Ivana elle même.

On a reconnu et eu le plaisir d'entendre Parla più piano de Nino Rota, du film Le parrain de Francis Ford Coppola, puis Moon River, chanson d'amour composée par Henry Mancini et Johnny Mercer pour le film Breakfast at Tiffany's (Diamants sur canapé) réalisé par Blake Edwards. Ce fut ensuite le film Tous les matins du monde qui a été mis à l'honneur avec la pavane Une jeune fillette, chant renaissance d'Eustache du Caurroy. Le Festin, chanson de Camille et Michaël Giacchino, nous a rappelé le film d'animation Ratatouille de Brad Bird. A suivi le célèbre chant Ederlezi, chanson folklorique traditionnelle des roms des Balkans. Ce chant a connu un franc succès avec le film Le temps des gitans de Goran Bregovic. L'émouvant chant Yeroushalaïmshel zahar, musique et paroles de Naomi Shemer, nous a remémoré le film de Steven Spielberg La liste de Schindler, adaptation du roman biographique de Thomas Keneally. Le concert s'est achevé avec le cantique Jisas Tu Hoen Han Blong Mi composé par Hans Zimmer pour le film La ligne rouge de Terrence Malick tiré du roman éponyme de James Jones. Pour conclure, ce même chant été redonné en bis, accompagné rythmiquement par la chorale et le public enchantés.

RASSEMBLEMENT PREVU POUR LA POPULATION SUR LE PERRON DE LA MAIRIE DE COUR-SUR-LOIRE LUNDI 3 JUILLET À 12H



Nous étions 10 (3 élus et 7 administrés) réunis à 12h sur le perron de la mairie de Cour sur Loire, répondant à l'appel de l'Association des Maires de France. Monsieur le 1^{er} adjoint, Jean-Michel MORISSET, nous a lu le texte écrit par l'AMF à cette occasion.

CINÉMA PLEIN AIR

La quatrième édition du Ciné en plein air a eu lieu samedi 15 juillet à la tombée de la nuit sur les bords de la Loire. Avant la séance, les tables avaient été dressées pour un pique-nique tiré du panier de chacun ou proposé par le food truck local. Les spectateurs pourront ensuite s'installer face à un écran géant pour une projection de qualité assurée par l'association Ciné Off.



Nathalie, une des organisatrices, explique : « *Tous les ans, la question essentielle reste le choix du film. Après le Grand Bain, le Sens de la fête, ou Knock, c'est le film de Cédric Klapish, En Corps, qui sera projeté. Marion Barbeau, première danseuse de l'Opéra de Paris, joue le rôle émouvant et drôle d'une danseuse qui se fracture la cheville lors d'un ballet. Quel avenir pour elle ? C'est le sujet. Elle est entourée d'une pléiade d'acteurs dont Muriel Robin, qui régaleront les spectateurs* ».

Elles sont quatre pour piloter cette manifestation qui devient peu à peu un rendez-vous incontournable Nathalie, Jocelyne, Micou et Annie. Elles s'appuient sur le Relais du tourisme Suèvres-Cour-sur-Loire, sur l'aide matérielle et financière des deux communes, sur leurs habitants pour tout ce qui est manutention, accueil, sécurité. Les commerçants, artisans et entreprises apportent leur soutien financier ce qui permet d'offrir à tous une séance de ciné originale et totalement gratuite.

**Article écrit par Bernard FAUQUEMBERGUE – NR 41-
Un hommage à Bernard qui nous a quittés le 27 août 2023**

À BICYCLETTE



Dans la cadre de la " Fête du vélo", profitant d'une météo idéale, le dimanche 3 Septembre 2023, des centaines de cyclistes se sont élancés sur un parcours en bord de Loire, reliant Blois à St Dyé s/Loire.

Au fil des étapes, certaines animations artistiques avaient été prévues pour agrémenter cette belle promenade !

A l'initiative du Relais du tourisme de Suèvres, au lavoir de la fontaine à Cour-sur-Loire, une animation musicale était proposée. Le groupe local (Courtois/Sodobrien) "**Mer'Abwar**" a présenté un répertoire de chansons ligériennes, en alternance avec les chansons contemporaines du duo (Courtois/Bruxellois) **Petit Bal éphémère** !



Les cyclistes de passage étaient très heureux de faire une pause rafraîchissante, en musique !

ILS SONT PASSÉS PAR ICI

Vendredi 15 Septembre, par une belle journée ensoleillée, une armada ligérienne composée d'une vingtaine de bateaux de Loire, a fait escale vers 12h30 au petit port de Cour/Loire. Tous ces bateaux participaient à la "Grande Remontée" de Loire, en partant de Nantes, jusqu'à Orléans, organisée à l'occasion du prochain festival de Loire qui s'est déroulé à Orléans en fin de semaine.



Les marins avaient un peu de retard sur l'horaire prévu, en raison des difficultés qu'ont eu certains bateaux, en passant l'ancien barrage de la Chaussée St Victor.

Sur les quais de Loire, ils étaient attendus (en musique) et de pied ferme par Mme la Maire et une partie du Conseil municipal, ainsi qu'un bon nombre de personnes du village qui leur ont réservé un accueil chaleureux et leur ont offert un copieux apéritif. Tous les mets et boissons leur étaient offerts par la municipalité et de généreux administrés qui avaient composé bon nombre de cakes salés, gâteaux sucrés ou apporté des fruits frais de leurs jardins.

Vers 15 heures, les équipages, très satisfaits de l'accueil qui leur avait été réservé, ont rejoint leurs bateaux et sont repartis vers le port de St Dyé où ils devaient passer la nuit. Leur voyage se poursuivra ensuite vers une prochaine escale à Beaugency avant de rejoindre Orléans le 20 Septembre, pour le début du Festival de Loire 2023.



RANDONNÉE PÉDESTRE DU 12 NOVEMBRE

L 'AMO de Mer a organisé une randonnée pédestre le dimanche 12 novembre dernier. Plus de 300 personnes ont participé à cette belle marche avec un temps mitigé.

CÉRÉMONIES

LE 19 MARS

C'était la journée du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie qui s'est achevée le 19 Mars 1962 avec la signature des accords d'Evian.

A cette occasion la médaille des anciens combattants d'Algérie a été remise à Monsieur Michel Grillon, par Mme Goncalves, Maire de Cour-sur-Loire.

Une partie du Conseil municipal, les pompiers de Suèvres et la famille de Monsieur Grillon étaient rassemblés en son honneur pour cet événement. Le verre de l'amitié a ensuite été offert, dans la salle de la mairie, aux personnes présentes.



CÉRÉMONIE du 8 mai 1945



Lundi 8 mai matin, notre commune a célébré le 78ème anniversaire de la Victoire de 1945.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des élus du Conseil municipal, des représentants de la FNACA, des porte-drapeaux, des Sapeurs-pompiers ainsi que des habitants venus pour honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France, parfois au prix de leur vie.

Une gerbe a ensuite été déposée au pied du monument aux morts.

Madame le Maire a lu le message officiel du secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants.

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été partagé avec les habitants et personnes présentes à la salle du Conseil municipal, l'occasion de se rappeler en ce jour si particulier à quel point les valeurs de partage et de respect nous sont indispensables.



14 JUILLET



Du soleil, de la bonne humeur, et une belle affluence : un joli cocktail pour notre traditionnelle « Garden Party » du 14 juillet. La recette ne change pas : sur le mail, sous les platanes, autour des tables bien garnies de denrées confectionnées par les bénévoles et l'équipe municipale, les échanges et les sourires étaient nombreux.

Nos pompiers de Suèvres – Cour sur Loire ont procédé à des démonstrations de matériel, et une belle exposition de voitures anciennes et restaurées était installée pour le plaisir des yeux et des oreilles de tous.

Un grand merci à Didier Lebas qui a orchestré l'exposition de voitures



Cette manifestation était particulièrement marquée cette année par la remise de médaille d'or des Sapeurs-Pompiers à Mr Michel Grillon, pour ces 30 ans de bons et loyaux services, par le capitaine Éric Péguin, vice-président de l'**UDSP**, notre maire Annie Goncalves et en présence de sa famille.



SAINTE RADEGONDE

Notre pèlerinage annuel a eu lieu dimanche 20 août dans une belle ferveur. Monseigneur Batut présidait sa dernière messe dans notre diocèse avant de partir pour Toulouse.

Qui est Sainte Radegonde, cette sainte que nous honorons chaque année dans notre village ?

Fille du roi de Thuringe (région qui se trouve au centre de l'Allemagne actuelle), elle a 13 ans quand les fils de Clovis s'entendent pour assassiner son père et s'emparer de son pays en 531.

Elle échoit, avec son petit frère, comme butin de guerre à Clotaire, alors roi de Soissons. Clotaire installe sa prisonnière dans une de ses villas royales à Athis, près de Péronne. Elle y reçoit une éducation poussée, se nourrit de culture gréco-latine mais se passionne plus encore pour l'Évangile et la vie des saints.

Devenue une jeune fille d'une grande beauté, elle apprend que le roi Clotaire, devenu veuf, veut l'épouser. Épouvantée, elle s'enfuit. Les hommes d'armes de Clotaire la rattrapent sans peine et la ramènent à Soissons.

Son cœur est débordant de pitié, mais d'une pitié énergique et efficace : elle organise une « soupe populaire » et c'est elle-même qui sert les malheureux. Elle essaie d'adoucir le cœur de son époux, tâche bien plus difficile.

Radegonde est reine depuis une dizaine d'années. Son jeune frère vit près d'elle à la Cour. Clotaire, pour quelque obscure raison politique, le fait assassiner. La réaction de Radegonde est immédiate et sa

résolution absolue : elle ne peut plus être l'épouse de ce roi assassin. Son mariage avec Clotaire n'est pas rompu mais la séparation est définitive.

Radegonde est maintenant libre d'être tout à Dieu. Elle se retire dans une villa que Clotaire lui avait donné lors de son mariage à Saix près de Chinon. Là, avec quelques jeunes filles qui l'ont suivie, elle peut enfin consacrer tout son temps à la prière et au service des malheureux. Mais l'installation à Saix se révèle trop précaire. Radegonde projette une installation plus stable, reconnue officiellement tant par l'Église que par les pouvoirs publics. Poitiers est proche. Clotaire, maître de la ville donne le terrain et s'offre à payer les frais de la construction. C'est dans un vrai monastère que Radegonde veut vivre.

Elle y passera environ 35 ans et mourra le 13 août 587. L'abbaye Sainte Croix, fondée par Sainte Radegonde, a traversé sans interruption 14 siècles. Dès sa mort, à l'âge de 68 ans, elle est canonisée et son corps repose depuis à Poitiers.



11 NOVEMBRE

Tous les ans, la France commémore la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, date phare de l'histoire française officialisant la fin de la Grande Guerre.

Notre commune a rendu hommage à tous les morts pour la France ce samedi 11 novembre pour le 105ème anniversaire de l'Armistice.

Madame le Maire a lu la lettre de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées.

Cette commémoration s'est terminée comme à son habitude par un moment de convivialité.

Nous remercions grandement tous les participants, il est très important de faire perdurer le devoir de mémoire. N'oublions jamais !



POMPIERS

Nous finissons l'année, comme les précédentes avec toujours le même but : protéger au mieux la population.

Cette année, nous avons effectué 150 interventions avec notre effectif actuel, soit 12 Sapeurs-Pompiers volontaires actifs.

L'année qui se profile va voir une baisse dans nos rangs avec le départ à la retraite d'un Pompier qui a donné 40 ans de sa vie au service des autres, un grand merci à Jean-Claude GOUACHE.

Malheureusement, son départ va rendre encore plus fragile notre capacité à répondre aux demandes toujours plus nombreuses de secours.

Nous avons besoin de recruter donc si vous avez envie d'être acteur de la protection civile, n'hésitez pas à nous contacter, la mairie de Cour/Loire vous donnera mes coordonnées.

Les pompiers de Suèvres-Cour/Loire vous souhaitent une bonne année 2024.

Le Chef de centre, S/C CHARTIN Olivier

Pour les médailles :

Mr GRILLON a reçu la médaille échelon or de l'UDSP (Union Départementale des Sapeurs Pompiers) pour 30 ans de services à l'UDSP.

Claire BRIZIONS a reçu la médaille échelon bronze des Sapeurs-Pompiers (différente de l'UDSP) pour 10 ans de service opérationnel.

Lionel HENRIQUES a été promu au grade de Caporal.



ENSEMBLE & SOLIDAIRES UNRPA



S'il existe une association bien particulière et bien vivante à Cour-sur-Loire c'est l'association Ensemble & Solidaires, section de la Fédération Nationale d'Ensemble et Solidaires UNRPA qui, en nombre d'adhérents, est une des plus grosses fédérations de France, toutes fédérations confondues.

Bien particulière car elle a été créée à Cour-sur-Loire en 1962. D'où l'attachement profond de ses adhérents à leur association.

Bien particulière car, malgré les disparitions naturelles ou déménagements, le nombre d'adhérents est toujours compensé par l'arrivée de nouveaux adhérents dont le nombre, globalement, se situe toujours aux alentours de 50.

Bien vivante car, tous les ans, les adhérents se retrouvent très fidèlement lors de l'assemblée générale de l'association mi-février.

Bien vivante car le repas annuel des adhérents, qui a lieu mi-octobre, réunit toujours 35 adhérents autour d'un repas savoureusement concocté par La Maison du Vivier dirigée par Mikaël Chauvin, habitant de Cour-sur-Loire.

Bien vivante aussi car elle distribue très régulièrement des colis de Noël très appréciés de ses adhérents les plus âgés. Colis composés de produits les plus locaux possibles.

Rappelons enfin que le but de cette association nationale est de s'engager pour le bien-être de chaque citoyen même s'il s'agit plus particulièrement du bien-être des plus âgés d'entre eux.

Rejoignez cette association. Pour ce faire, contacter :

Jean-Marie Badaire : 06.73.26.96.02 ou Bernard Talichet : 06.50.31.41.45

La CCBVL, fruit de vos communes, œuvre pour le dynamisme de son territoire

Cette année encore, la CCBVL propose ses services pour améliorer le quotidien de ses habitants. Entre aménagements pour favoriser le tourisme ou les travaux dans les écoles, la collectivité s'engage pour optimiser les conditions d'accueil des publics. Également engagée pour préserver la qualité de vie en harmonie avec la nature par le biais de son PLUi et la mise en place d'aide aux personnes en fracture numérique, découvrons ces services offerts aux habitants.

Ça a bougé à Suèvres ! La fête du Domino a accueilli le 8 juillet dernier la « Faites pour le Climat ». Une première édition réussie avec des nombreux visiteurs intéressés par les thématiques abordées sur cette journée. En plus d'avoir été le théâtre de cette animation, le Domino, ce lieu déjà bien connu des locaux, est aménagé pour favoriser le tourisme et l'accueil de tous. Il a connu des améliorations avec notamment la réalisation d'un système d'assainissement naturel ainsi que l'installation de l'eau potable et de l'électricité. Ces travaux vont permettre à la guinguette et au club de voile d'améliorer leurs conditions d'exercice.

Durant l'été, d'autres travaux ont été réalisés, surtout dans les écoles. La période de vacances scolaires a permis de mener des actions de sécurisation de certains sites, d'entretien des bâtiments et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des enseignants.



Engagée dans la transition énergétique et le développement durable, la CCBVL sensibilise les équipes et les plus jeunes. Un projet alimentation, en collaboration avec le Pays des Châteaux est mis en place dans les établissements de Josnes et Cassandre Salviati à Mer, ainsi que le programme Watty qui vise à éveiller les jeunes citoyens à la transition écologique, dans les écoles du territoire.

Le numérique pour tous !

Des dispositifs sont mis en place pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et aider les personnes en fracture numérique.

Un conseiller numérique itinérant est au service de tous, et intervient sur tout le territoire. Utilisation de la tablette, du téléphone ou encore de l'ordinateur, il répond à toutes les questions et forme sur tous les supports.

De son côté, la Maison France Services, elle aussi itinérante, accompagne les administrés dans leurs démarches administratives.

Nouvelle étape pour le PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a rencontré quelques contraintes et contretemps qu'il a fallu lever liés essentiellement à la loi Climat et résilience de 2021 qui a fixé un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols. Aujourd'hui, certains espaces sont encore en phase de classification comme pour notre zone d'activités des Cent Planches. Elle conditionne pourtant la possibilité de constructions pour les communes comprenant l'ensemble des bâtis individuels, commerciaux et collectifs. Aujourd'hui, le PLUi entre dans la dernière phase administrative.

Plus concrète, elle consiste à présenter l'ensemble du travail réalisé aux partenaires et au public. En février, les habitants seront invités à venir les découvrir lors d'une réunion publique. Les règles et outils en adéquation avec les orientations d'aménagement et de programmation y seront présentés.

La CCBVL c'est autant de services mis en place pour permettre aux habitants du territoire d'améliorer leur condition de vie et leur environnement. Toutes les équipes travaillent quotidiennement pour anticiper et répondre aux besoins de chacun.

Dans l'espoir d'une nouvelle année vous permettant de vous épanouir harmonieusement dans notre terre de vie, je vous souhaite une belle année 2024.

Le Président

Pascal HUGUET





France services itinérant :

A VOTRE ECOUTE

A bord du camping-car France Services, les deux animatrices Adeline et Annie assurent leurs permanences dans les trente villages de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire. Elles vous accompagnent dans vos démarches administratives sur internet ou en papier.

Besoin de refaire votre carte grise ou d'estimer le montant de votre retraite, faire vos déclarations trimestrielles ou déclarer vos impôts ? Toutes ces démarches peuvent se faire au France Services.

Nouveau : Une juriste du Conseil Départemental pour l'Accès aux Droits vous conseille gratuitement à Mer. Prenez rendez-vous auprès de France Services pour la rencontrer.

Nos partenaires : La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la CARSAT pour les régimes de retraite, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Poste, POLE EMPLOI, le Ministère de la Justice et de l'Intérieur, la Mission locale et la Préfecture.

Vous souhaitez prendre des rendez-vous grâce à Doctolib, configurer vos mails sur votre téléphone, utiliser correctement vos données mobiles, vous connecter au Wi-Fi, mettre en place un contrôle parental, réserver vos billets ou sécuriser vos appareils... ? Yohann, conseiller numérique, vous accueille lors de ses permanences à Suèvres, Maves, Marchenoir, Muides, Oucques, Concriers, Mer et Josnes pour vous aider à mieux utiliser vos appareils.

Nous contacter

Yohann BARJOT
Conseiller numérique

☎ 06 18 10 96 44

Adeline DOUBLET
Annie GONCALVES

Exclusivement sur rendez-vous

☎ 06 77 16 46 94

RELAIS DU TOURISME



Les activités du Relais du tourisme de Suèvres – Cour sur Loire ont été, comme d'habitude, très appréciées. Plus de 3500 personnes sont venues au moulin pour admirer les réalisations d'artistes du Loir et Cher. En particulier, l'atelier du GRIFE, une exposition de dessins et peintures. Les artistes ont travaillé sur le motif des bâtiments remarquables de Suèvres.

Nous avons proposé une visite de Cour-sur-Loire le mardi 18 juillet. Cette année, pour éviter les fortes chaleurs, celle-ci s'est déroulée le matin. Une vingtaine de personnes étaient présentes. La visite se compose en 3 parties, visite de la Cour du château commentée par le propriétaire du lieu. Ensuite visite de l'église puis les maisons remarquables du Vivier.

La 4^{ème} édition du Ciné plein air a rencontré un réel succès. A l'occasion du pique-nique champêtre, Mickaël Chauvin nous a proposé des plats délicieux en attendant la nuit pour voir la projection d'un film très récent : « En corps » de Cédric KLAPISCH. Les spectateurs, toujours aussi nombreux, ont vraiment apprécié cette projection. Les organisateurs ont été soulagés que cet événement ait pu avoir lieu : les rafales de vent chahutaient l'écran.

J'espère que vous serez nombreux lors de notre assemblée Générale qui aura lieu vendredi 26 janvier 2024 à la Salle des fêtes de Cour-sur-Loire. La deuxième partie sera consacrée aux commerçants de Cour-sur-Loire d'hier et d'aujourd'hui.

La prochaine saison sera encore très riche en événements.

N'hésitez pas à rejoindre notre association, nous avons besoin de renforcer notre équipe.

Vous pouvez nous contacter : rit.suevrescour@gmail.com

SYNDICAT DE LAGUNAGE

En date du 1^{er} août devait avoir lieu le pompage des boues de la lagune et leur épandage dans les champs, boues stockées depuis un an pour éviter toute dispersion du COVID.

Malheureusement ces boues, avec le temps de stockage imposé et la sécheresse, sont devenues impossibles à pomper.

Les services de la Préfecture, présents sur le site, ont décidé d'annuler l'opération qui sera reportée à 2026.

UN PEU D'HISTOIRE : BOURDONNEAU, UN EXEMPLE D'APTONYME

De nombreux Courtois du Vivier ont bien connu René BOURDONNEAU, le garde-champêtre qui annonçait les nouvelles municipales par roulement de tambour ou sonnerie de trompette. Mais ce qu'ils ignorent peut-être, c'est qu'il faisait partie d'une des familles les plus anciennes du village et, apparemment, une des dernières dont des descendants y perpétuent la mémoire.

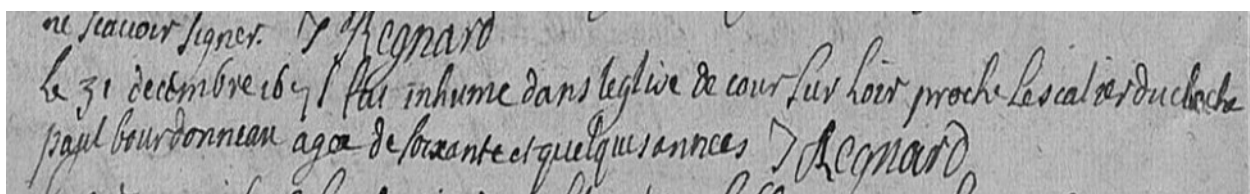
Le premier recensé, en 1541, dans la liste des mariages, se prénomait Pierre et épousait en secondes noces une prénommée Jacqueline, veuve de Étienne Boceré, originaire de Suèvres.

L'origine du nom semble évidente, il s'agit sans aucun doute d'un aponyme : nom se référant au métier. Si, en serrurerie, un *bourdonneau* est une « *Pièce de métal scellée dans un mur, et possédant un trou destiné à recevoir le goujon, la ferrure d'une porte, et à faire ainsi une charnière* », le *bourdon* peut-être aussi bien l'accessoire indispensable du pèlerin que la cloche d'une église. BOURDONNEAU aurait ainsi donc pu aussi bien désigner un serrurier qu'un sonneur de cloches ou qu'un membre de famille ayant fait le pèlerinage de St Jacques de Compostelle.



Mais en parcourant les actes de décès du 17^e siècle de l'église de Cour-sur-Loire, il apparaît que, ainsi que l'indique la mention ci-dessous, contrairement à la coutume, un membre de la famille fut inhumé « **dans l'église proche l'escalier du clocher** ».

Ainsi qu'il apparaît ci-dessous sur la photo, le sol du narthex présente, à l'aplomb des orifices de passage des cordes des cloches, des dalles de pierre semblables à



des dalles mortuaires qui pourraient faire effectivement penser à des enfeus, mais rien n'est sûr.

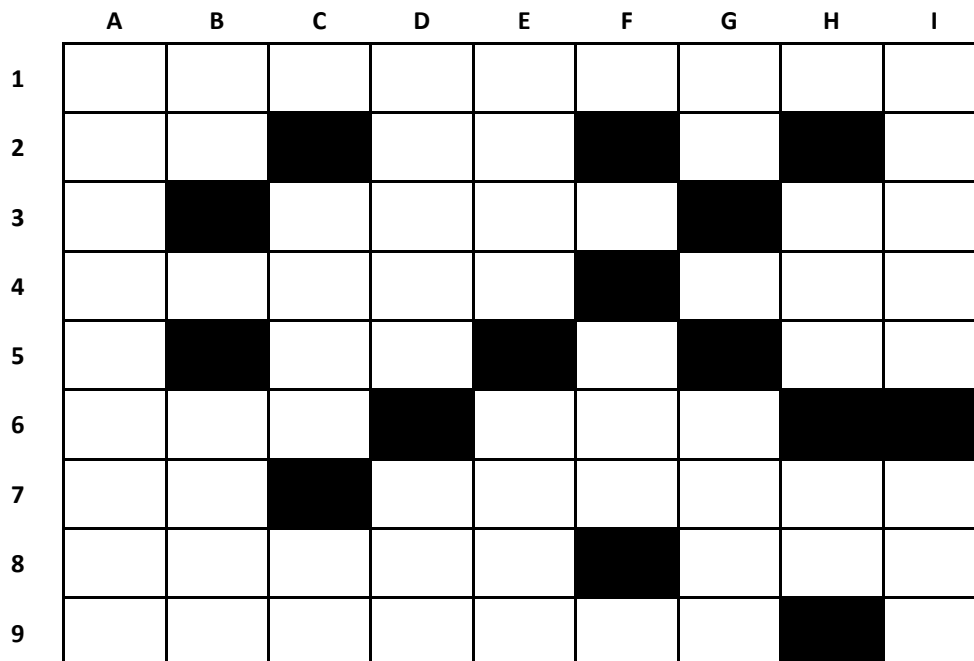
Or, l'inhumation au sein même de l'église était, à cette époque, réservée aux membres du clergé et, à titre exceptionnel, à des donateurs généreux. Mais il existait également des caveaux intra-muros liés à une charge.

Peut-on en déduire que ce Paul Bourdonneau aurait été en « charge » de la cloche ? Ce qui reviendrait à l'attribution du patronyme par la fonction, exemple parfait d'aptonyme.

Mais il semble curieux que cette « charge » ancienne fût, sous une forme différente, par sa fonction d'information de la population, identique à celle qu'assumait son descendant du XX^e siècle, sous une autre forme.



MOTS CROISÉS : La page de Jacques



HORIZONTAL

- 1/ Compositeur allemand
- 2/ Le foot marseillais - Interpeller
- 3/ Arbuste à feuilles épineuses – Chant et danse au Japon
- 4/ Plante à tige flexible – Titre honorifique anglais
- 5/ Partie de l'Islande – Laurent Terzieff
- 6/ Tout au Nord – Nouvel animal de compagnie
- 7/ Soldat américain – Bande de tissu longue et étroite
- 8/ Tentative – Récipient de formes et usages divers
- 9/ Ramener à soi

VERTICAL

- A/ Un général qui ne pétrit pas la pâte !
- B/ Début de l'emmerde – Département français
- C/ Détester – L'entrée du stade
- D/ Grands poissons marins – Un morceau de soleil
- E/ Outil de jardinier – Constitue un obstacle
- F/ Supplément
- G/ Encouragement – Proche de Capri
- H/ Fleuve africain – Musique et danse japonaise
- I/ Ville de l'ouest français – Société transnationale

LA GORGONE
aperçue les nuits de tempête
dans les ruelles sombres du Vivier !



RÉPONSES

– CAPR – NIL – NO – NIORT – STN
ST – THONS – RAI – HOUE – NUIR – RAB – VA
Vertical : BOULANGER – EM – OISE – HAIR –
RUBANS – ESSAI – POT – RETIRER
NO LIANE – SIR – IS – LT – NOR – NAC – GI –
Horizontal : BEETHOVEN – OM – HO – HOUX –

SPONSORS

Nous remercions les artisans et entreprises qui acceptent de nous aider à financer ce bulletin municipal en couleurs. Tous nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Passez votre commande

Au 02.54.33.05.81

Fermé le jeudi



**LIVRAISON
A DOMICILE**
commande à partir de 30€

**Pour Suèvres, La Chapelle-St-Martin
et Cour-sur-Loire**

Valérie Chaudet
Votre Epicière à Suèvres
12, place de la mairie



La Maison du Vivier

Mikaël Chauvin
(cuisinier-pâtissier)

Traiteur

06 09 82 19 51

lamaisonduviviertraiteur@gmail.com
aubistrotdutemps.com

49, 51 rue Jean et Guy Dutems
41500 MER



SOCREAM

Groupe BARDEC

SPONSORS



Brier Arboriste Grimpieur
Taille et soins aux arbres

Élagage - Démontage - Haubanage
Rognage de souches

06 30 06 63 88 - brierarboriste@gmail.com



M. José DE MAGALHAES MOURA
Maçonnerie générale

Email : mja.maconnerie41@gmail.com

Mobile : 06 12 34 88 67
Tél. : 02 54 78 71 15

19 Rue de la Mairie
41500 COUR SUR LOIRE



TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

LES CONSIGNES DE TRI



Bouteilles, bidons
et flacons en plastiques



Tous les papiers



Barquettes, conserves,
aérosols, canettes



Pots, barquettes,
films, sacs, sachets,
tubes vides...



EMBALLAGES VOLUMINEUX

Grands cartons bruns et polystyrène
→ J'apporte en déchèterie



ET JE METS LE TOUT EN VRAC ET
NON IMBRIQUÉ DANS MON BAC JAUNE





Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés



Bac gris

LE LUNDI
SEMAINE B



Bac jaune

LE LUNDI
SEMAINE A

APPLICATION « Mes déchets - ValEco »

Retrouvez les jours de collecte, horaires de déchèteries, consignes de tri...



2024

JANV. 2024	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2025
L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 D 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 S 30 D 31	V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30	M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 S 30 D 31	M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30	D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31	M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	

↓ Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain



ValEco propose des ventes de compost et de paillage en vrac sur sa plateforme ValCompost Fossé tous les **vendredis des mois d'octobre et de mars**

+
D'INFOS

www.valeco41.fr